

Communiqué
du 22 mars
2022

Le SNJ remercie les électeurs à Amiens !

Le SNJ confirme et conforte son ancrage à l'antenne d'Amiens en remportant 21,62% des voix lors du premier tour du collège cadres, au-delà de la moyenne de notre syndicat dans le réseau France 3 (14,65%).

Il arrive en deuxième position derrière la CFDT (qui recueille 32,42% des voix) et passe devant la CGT et FO (17,57% des voix chacune).

En 2018, le SNJ avait rassemblé 21,67% des suffrages. Le taux de participation de l'antenne d'Amiens est de 62,7%, largement au-dessus de la participation dans le réseau France 3 (51,4%).

Si ce taux de participation est sensiblement le même qu'en 2018, il reste néanmoins très inférieur au taux de participation qui prévalait du temps des délégués du personnel où 80% des électeurs d'Amiens se déplaçaient pour voter pour leurs représentants de proximité.

L'avènement d'**un seul CSE Réseau** validé par de grosses centrales syndicales (au détriment de 13 CSE régionaux comme le défendait le SNJ) avec des listes nationales n'est pas un vecteur de mobilisation. Tout comme le **mode de scrutin par vote électronique**.

Ces deux changements importants ont sans doute éloigné les électeurs des urnes.

Ce beau score en Picardie est le résultat du travail de la section locale auprès des salarié.e.s d'Amiens et de l'investissement des instances nationales du SNJ pour défendre la profession, le service public de l'information et les conditions de travail des journalistes.

Le SNJ remercie chaleureusement tous les électeurs et les électrices picard.e.s qui lui ont fait confiance dans les luttes passées et à venir et qui lui ont permis de garantir sa représentativité et de continuer son combat.

Amiens, le 22 mars 2022